

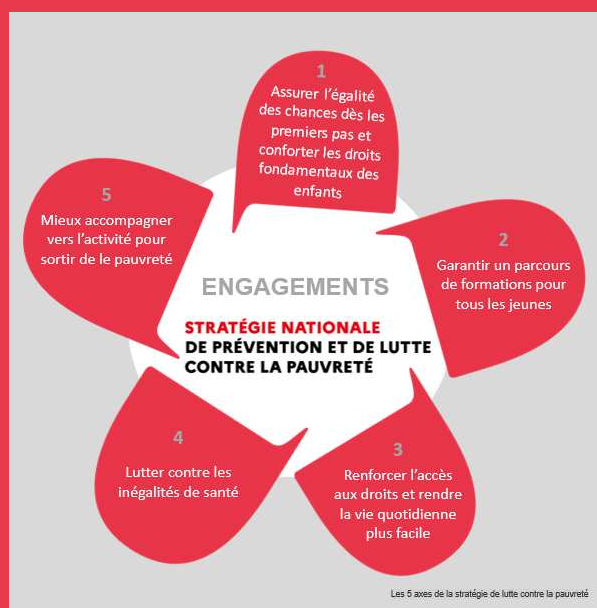


**PRÉFET  
DE L'AVEYRON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# BILAN DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN 2021

Préfecture de l'Aveyron



## ÉDITORIAL



La prévention et la lutte contre la pauvreté sont une politique majeure d'accompagnement des femmes et des hommes en difficultés, pour les aider dans leur parcours de vie familiale et professionnelle.

La pauvreté se manifeste en termes monétaires, mais aussi par des difficultés dans l'accès aux droits, aux services, notamment dans les domaines de la santé, du logement, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté mobilise des compétences de multiples acteurs locaux. La convention conclue entre l'État et le conseil départemental de l'Aveyron en 2019 permet de concrétiser la volonté de la collectivité, cheffe de file de l'action sociale, de mettre en œuvre un accompagnement individuel sur mesure et innovant pour ses bénéficiaires.

Il est important que les actions de prévention commencent dès le plus jeune âge et s'inscrivent dans des parcours individuels selon les aspirations de chacun, afin de réduire le déterminisme social.

France Relance a également financé dans notre département des actions concrètes en réponse aux besoins identifiés : insertion sociale et professionnelle, aide alimentaire, accès aux droits, numérique.

Ainsi, le panorama des actions menées est vaste et le bilan qui vous est proposé n'est pas exhaustif. Il témoigne de la mobilisation des partenaires sur les différents champs que recouvre la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. L'implication de tous est plus que jamais nécessaire et la volonté d'aller plus loin pour renforcer la prévention et la lutte contre la pauvreté est forte.

Une conférence départementale de la prévention et de la lutte contre la pauvreté permettra à l'automne 2022 de revenir sur les actions menées par les différents acteurs, de croiser les regards, et de définir ensemble des objectifs communs durables, dans le respect des prérogatives de chacun, aux bénéfices des publics fragiles ou les plus exposés à la précarité.

**Valérie Michel-MOREAUX**

**Préfète de l'Aveyron**

## ÉDITORIAL



Le Département de l'Aveyron s'est investi dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en signant avec l'État une convention d'appui dès juin 2019.

De par ses compétences, le Département est très présent dans le domaine des solidarités humaines, qui vont de la protection de l'enfance au soutien des aînés.

La convention d'appui nous a permis de prendre des initiatives et d'avancer sur certaines problématiques que nous ne pouvions résoudre seul, les politiques de solidarités étant largement partenariales et partagées dans leur mise en application.

Bien que le déploiement des actions ait été fortement perturbé par la pandémie liée au COVID et les confinements successifs, le Département a maintenu la dynamique pour que les actions se poursuivent et aboutissent.

C'est ainsi que dans le domaine de l'insertion nous avons accéléré l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA pour leur proposer rapidement des actions d'insertion professionnelle et leur permettre de revenir vers l'emploi. Le déploiement de la garantie d'activité nous a permis d'accompagner plus de bénéficiaires du RSA dans leurs parcours d'insertion professionnelle.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, nous avons pu confirmer notre volonté d'accompagner les sorties de nos dispositifs d'Aide Sociale à l'Enfance en créant des places d'accueil permettant de consolider les acquis et de favoriser la prise d'autonomie et l'intégration sociale des jeunes.

Plus largement, le plan de lutte contre la pauvreté nous a permis de renforcer nos dynamiques partenariales dont la mise en place du service public de l'insertion et de l'emploi est une parfaite illustration.

**Arnaud VIALA**

**Président du conseil départemental de l'Aveyron**

La stratégie nationale de prévention et d'action contre la pauvreté a pour ambition d'agir contre les inégalités de destin et de permettre une égalité réelle.

### **Une stratégie nationale déclinée autour de 5 axes**

1. Assurer l'égalité des chances dès les premiers pas et conforter les droits fondamentaux des enfants
2. Garantir un parcours de formation pour tous les jeunes
3. Renforcer l'accès aux droits
4. Lutter contre les inégalités de santé
5. Mieux accompagner vers l'activité pour sortir de la pauvreté

### **De nombreux acteurs porteurs d'actions (financeurs, pilotes, opérateurs) et ou d'initiatives**

Services de l'État, DSDEN, Conseil départemental, Communes, EPCI, CCAS / CIAS, ARS

Acteurs du Service Public de l'Empli : Pôle Emploi, Mission Locale, SIAE...

Organismes de protection sociale : CAF, CPAM, MSA, CARSAT

Acteurs associatifs : Accueil/hébergement/logement, animation vie sociale, caritatifs, accès aux droits...

### **Une contractualisation État – Département**

La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (dite CALPAE) signée le 28 juin 2019 entre l'État et le conseil départemental de l'Aveyron et porte sur :

- La prévention des sorties « sèches » de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- Le premier accueil social de proximité ;
- le référent de parcours ;
- L'appui au processus d'orientation des bénéficiaires du RSA ;
- Le développement de la garantie d'activité pour les bénéficiaires du RSA ;
- La mobilité des bénéficiaires des personnes en insertion (intégré au socle en 2021) ;
- La formation des travailleurs sociaux.

Et des actions à l'initiative du conseil départemental de l'Aveyron :

- L'expérimentation de l'agence départementale des solidarités ;
- Actions en faveur de « l'aller vers » des puéricultrices PMI (intégrée en 2021 au CPPE) ;
- L'inclusion numérique (financé par ailleurs) ;
- La promotion des clauses sociales d'insertion ;
- L'étude sur l'accompagnement des personnes en grande précarité et marginalisées ou en voie de l'être ;
- L'étude sur le profil des nouveaux entrants dans le RSA ;
- La création d'un chantier d'insertion sur le territoire de Decazeville.



L'avenant 2021 a fait l'objet d'un financement de l'État de 554 115 €.

Le projet de création de l'agence départementale des solidarités (ADS), action expérimentale et novatrice, relève d'une démarche qui s'inscrit dans le registre de l'innovation sociale. Cette démarche, a été pensée comme « une réponse collective des acteurs publics locaux aux besoins de proximité avec les usagers, de mise en réseau des professionnels et de convergence des politiques et dispositifs mis en œuvre par chacun de ses membres ».

L'année 2020 a été consacrée à la préfiguration de l'agence départementale des solidarités avec l'installation d'un comité de partenaires et la définition d'un portefeuille de projets. Les deux actions partenariales prioritairement portées par l'Agence « premier accueil de proximité » et « référent de parcours » ont été engagées.

## **AU CŒUR DES 5 AXES DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

### **Axe 1: Assurer l'égalité des chances dès les premiers pas et conforter les droits fondamentaux des enfants**

#### **Déploiement de deux mesures**

**La Cantine à 1€** dans les zones rurales et les **petits déjeuners gratuits à l'école** dans les territoires prioritaires. Dès 2019, l'État a apporté un soutien financier aux collectivités qui ont mis en place ces mesures.

Le dispositif « cantine à 1€ » a été reconduit en 2021. En Aveyron, 161 communes y sont éligibles. Quelques communes se sont engagées dans la démarche en 2021. Les petits déjeuners gratuits à l'école ont été mis en place à Decazeville, Aubin, Cransac et Villefranche-de-Rouergue (419 enfants concernés 2021-2022).

Des actions relevant de la Protection maternelle et infantile et de la Protection de l'enfance déployées dans le cadre du droit commun et un schéma départemental Enfance et Famille 2018 – 2022 dont la feuille de route intègre notamment le renforcement de la prévention et la cohérence et la continuité du parcours de l'enfant protégé.

Le service mode d'accueil de la PMI met en œuvre les dernières dispositions légales et travaille au développement de places d'accueil en structure petite enfance pour les enfants en situation de handicap, pour les enfants de parents en recherche d'insertion professionnelle, d'accès à l'emploi, de création d'entreprise, de formation.

#### **Actions et dispositifs déployés dans le champ de l'enfance et parentalité**

L'élaboration du nouveau Schéma départemental des Services aux familles 2022-2026 porté par la CAF a donné lieu à un travail de diagnostic partagé en 2020 et 2021 ainsi qu'à la définition d'orientations et d'un plan d'actions permettant notamment de garantir la cohérence et la qualité de l'offre de services avec les besoins des territoires, des familles et des jeunes ; de développer l'accompagnement de la parentalité sous toutes ses formes et d'accompagner le développement de l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes.

#### **La contractualisation Prévention et Protection de l'Enfance (ARS/Préfet/Conseil Départemental)**

L'Aveyron fait partie des 40 nouveaux départements retenus pour contractualiser avec l'État en 2021 dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance 2020-2022. La convention a été signée en décembre 2021.

La Stratégie nationale prévoit notamment d'agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, de sécuriser les parcours des enfants protégés et de prévenir les ruptures, mais aussi de donner aux enfants les moyens d'agir et de garantir leurs droits. Plusieurs actions ont été inscrites dans ce cadre-là au niveau départemental.



### France Relance

34 communes ont bénéficié de subventions pour financer des investissements dans leurs cantines scolaires sur les 58 communes éligibles disposant d'une école. Ces subventions s'élèvent à plus de 190 000 €.



### OFFRE D'ACCUEIL

On note, un taux de couverture global des services d'accueil du jeune enfant supérieur à la moyenne nationale, une hausse des accueils collectifs : 1114 places en EAJE en 2021 (+ 53 places pour 2022 et 24 en MAM), 2 expérimentations de crèche à vocation d'insertion professionnelle (+ 1 projet en cours pour 2022), des actions passerelles entre structure petite enfance et école maternelle ; un plan Action handicap bien structuré ayant permis le financement de plus de 30 projets pour permettre les accueils spécifiques.

### CONSOLIDATION DES APPRENTISSAGES ET ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

Plusieurs actions ont été mises en place dès 2020 par différents acteurs, pendant les périodes de confinement, durant l'été ainsi qu'en 2021: Accompagnement scolaire des enfants en difficulté, soutien scolaire et fourniture de tablettes dans certains quartiers, vacances apprenantes (écoles ouvertes, colo apprenantes) pour lutter contre le retard ou le risque de décrochage. En 2021, 209 enfants (issus des quartiers politique de la ville et des Zones de Revitalisation Rurale) ont bénéficié du dispositif colo apprenantes leur permettant de vivre des moments ludiques, enrichissants tout en étant mobilisés sur les savoirs de base (90 600 €).



## **Axe 2 : Garantir un parcours de formation pour tous les jeunes, leur permettant de construire leur avenir**

### **L'obligation d'instruction 16 – 18 ans**

Le gouvernement a instauré une obligation de formation de 16 à 18 ans qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Aucun jeune ne doit se trouver en inactivité. Il est soit scolarisé, soit dans une formation, en apprentissage, en emploi ou bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

### **Le déploiement de la Garantie Jeunes et du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)**

- 1 286 jeunes sont entrés en PACEA qui constitue le cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes par les Missions locales, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement ;
- 635 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes. Ce dispositif a pour objet d'amener les jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité et NEET (ni en études, ni en emploi, ni en formation) vers l'autonomie par l'organisation d'un parcours dynamique d'accompagnement global social et professionnel.

### **La lutte contre le décrochage scolaire**

La plateforme d'appui et de suivi des décrocheurs est une instance départementale qui réunit à minima une fois par mois, les opérateurs afin de repérer et accompagner les jeunes décrocheurs. 21 réunions en 2021 ont permis d'examiner 152 situations (43 % de filles et 34 % de jeunes de moins de 16 ans).

### **Soutien des jeunes majeurs sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance**

Dans le cadre de la contractualisation, l'État a apporté un financement pour contribuer aux actions des Conseils Départementaux permettant d'éviter les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

En 2021, le département a consolidé l'action d'accompagnement vers un logement autonome (conventionnement avec 4 associations partenaires pour 20 places) : le dispositif affiche complet, la quasi-exclusivité des jeunes accueillis sort en situation d'autonomie avec une durée moyenne de prise en charge entre 6 mois et un an. Un dispositif expérimental de 4 places pour l'accompagnement à la prise d'autonomie directe dans le logement sera déployé dès 2022.

- Mise en œuvre de l'entretien de préparation de la sortie de l'ASE dès 17 ans (travaux du Schéma Départemental Enfance Famille) ;
- Mise en œuvre d'ateliers sur le département sur le modèle éconovie pour les 16-21 ans : « Ma majorité, je me prépare » ; « Je vais avoir un logement » (escape game) ; « T'inquiète, je gère ».

### **PLAN 1 JEUNE#1 SOLUTION**

Les jeunes ont directement été impactés par la crise avec une dégradation de leur situation sur le plan relationnel et économique. Pour répondre à leur besoin, le gouvernement a mis en place le plan 1 jeune#1 solution.

En 2021, 3 118 jeunes sont entrés dans un parcours d'insertion (PACEA, Garantie Jeunes, PEC, CIE).

- 2 488 jeunes sont entrés dans un parcours d'apprentissage ;
- 1 286 jeunes sont entrés en PACEA ;
- 635 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes.



**#1jeune1solution**

### **Axe 3 : Renforcer l'accès aux droits et rendre la vie quotidienne plus facile**

#### **Déploiement des Point Conseil Budget (PCB)**

Le département de l'Aveyron dispose de deux Points Conseil Budget :

- Le PCB porté par le conseil départemental labellisé en 2020. La mission PCB est déployée sur les six Maisons des Solidarités du Conseil départemental ;
- Le PCB porté par la Fédération Départementale Familles Rurales labellisé en 2021. Ce PCB relève d'une démarche d'itinérance qui sera dictée par les demandes afin d'aller au plus près des personnes et de leur lieu de vie en particulier sur les territoires ruraux.

(NB : 311 dossiers de surendettement déposés à fin 2021 (- 15 % // 2019).

Afin de favoriser une déclinaison uniforme de la prestation « PCB » sur l'ensemble du territoire, un travail est mené avec les 2 PCB sur l'harmonisation des pratiques et l'animation du réseau des partenaires. Une instance réunissant l'ensemble des acteurs concernés sera initiée par la DDETSPP afin d'enclencher la dynamique et d'assurer la coordination départementale.

#### **Accroître l'offre de domiciliation**

Le département compte un organisme agréé par arrêté préfectoral (UDAF) en plus des CCAS qui sont d'office agréés ainsi que les communes de moins de 1 500 habitants qui ne disposent pas de CCAS. En 2021, le gouvernement a accordé une aide financière exceptionnelle pour aider les organismes domiciliaires (hors CCAS et communes) à déployer ce dispositif d'accès aux droits.

L'organisme agréé étant l'UDAF, il a pu bénéficier de 20 235 € (750 élections de domicile en 2020).

#### **Aide alimentaire**

Le département regroupe plusieurs associations qui disposent d'un agrément pour effectuer de la distribution d'aide alimentaire dont les restos du cœur, le secours populaire, le secours catholique, la banque alimentaire, l'association table ronde ainsi que deux épiceries sociales et solidaires gérées par le CCAS d'Onet-le-Château et le CCAS de Rodez. Enfin, les CCAS de Millau et de Saint-Affrique assurent également de la distribution d'aide alimentaire mais n'ont pas l'agrément d'épicerie sociale. 25 159 € ont été attribués en 2021.

Le département n'a pas connu d'augmentation exponentielle de la demande suite à la crise COVID même si on a observé une augmentation des bénéficiaires. Les dispositifs existants ont répondu à la demande. Le maillage territorial est assuré.

En 2022 : le projet porte sur le développement d'une épicerie sociale mobile sur les secteurs plus ruraux.

#### **La lutte contre le non-recours aux droits**

Afin de renforcer les droits des allocataires, les organismes de protection sociale déploient des dispositifs permettant d'encourager l'accès aux droits et de lutter contre le non-recours (*datamining*, rendez-vous des droits...).

Automatisation de l'attribution de la Complémentaire santé solidaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les bénéficiaires du RSA.

### Accès au numérique

#### Les PASS numériques

Le Conseil Départemental en partenariat avec 17 EPCI a été retenu par l'État dans le cadre du plan national du numérique inclusif pour le projet de déploiement du Pass numérique.

Ce dispositif permet à la population d'accéder à des formations gratuites aux usages numériques dans des lieux labellisés et de qualité.

Sur la période 2019-2022, 9 000 chéquiers de 10 Pass numériques d'une valeur faciale unitaire de 10 € ont été acquis et permettent aux usagers éligibles de bénéficier de séances de médiation numérique auprès des prestataires labellisés. (75 structures d'accueil de premier niveau concernées et 17 acteurs de médiation numérique qualifiés).

#### Les conseillers numériques France Services

L'État finance la formation et le déploiement de conseillers numériques France Services, leur mission étant d'accompagner le public vers l'autonomie numérique.

28 conseillers ont été déployés en Aveyron auprès de diverses structures publiques et privées.

#### Le dispositif Aidant-Connect

Le volet inclusion numérique du plan de relance, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a prévu l'outillage et la formation des aidants professionnels par la généralisation du service public numérique « Aidants Connect ». Ce service garantit un accompagnement humain à l'utilisateur, donne un cadre légal et sécurisé à l'aidant pour agir, et facilite les démarches en ligne réalisées « à la place de ». Plusieurs collectivités ou établissements sociaux adhèrent à ce dispositif. Afin notamment de faciliter l'accompagnement social des usagers, le conseil départemental a sollicité l'habilitation permettant ainsi à 15 travailleurs sociaux d'être habilités « Aidants Connect ».

### Étude accompagnement des personnes en grande précarité et marginalisée ou en voie de l'être (Action relevant de la CALPAE)

Cette action consiste en la définition et la conduite d'une action collective d'insertion sociale pour les personnes marginalisées ou en voie de l'être. Les communes de Decazeville, Villefranche-de-Rouergue, Rodez et Millau ont participé à la réflexion. L'étude devra permettre de définir les actions individuelles ou collectives à mettre en place et à conduire sur la durée, par chacune des institutions concernées au regard de leur domaine de compétence, afin de proposer des solutions permettant de résoudre les problèmes rencontrés dans les villes concernées par le projet. Le diagnostic a été réalisé en 2021 et les propositions d'actions seront travaillées début 2022.

### Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement des plus démunis

Le service public de la rue au Logement est depuis 2021 le nouveau cadre d'action du Logement d'abord. Il vise à accélérer le déploiement de la politique du Logement d'abord et à apporter des réponses plus efficaces dans la lutte contre le sans-abrisme.

À l'échelle du département, le SIAO constitue l'organisation structurante de la coordination des acteurs locaux des dispositifs d'accueil, d'hébergement, d'insertion (dit AHI) et d'accès au logement, défini comme la plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile. Il regroupe les acteurs locaux des dispositifs AHI et d'accès au logement.

### EXPÉRIMENTATION « RÉFÉRENT DE PARCOURS »

Action déployée dans le cadre de la CALPAE sur le territoire de Rodez agglomération à titre expérimental avec la volonté de la généraliser en 2022. C'est une autre manière d'envisager les interventions sociales en privilégiant une approche globale plutôt qu'une approche segmentée par dispositif. L'objectif de la démarche est de proposer un accompagnement renforcé aux personnes en grande difficulté sociale, d'améliorer la coopération entre les professionnels en charge du suivi d'une même personne, et d'associer activement la personne à la prise de décision.

Élaboration d'un référentiel (en mai 2021) et lancement de l'expérimentation en juillet – septembre avec constitution d'une cohorte.

Mise en place d'un cycle de formation spécifique début 2022 et constitution d'un réseau des référents de parcours.

### PREMIER ACCUEIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

#### Accueil inconditionnel de proximité

Action déployée dans le cadre de la CALPAE sur le territoire de Rodez agglomération à titre expérimental avec la volonté de la généraliser en 2022.

Mise en place d'un référentiel par les partenaires engagés (mai 2021) autour de 3 volets : Renforcer la qualité et les conditions de l'accueil, Garantir à chacun un premier niveau de réponse rapide, fiable et de qualité, et Améliorer l'orientation des usagers pour fluidifier et simplifier leurs parcours.

Structuration du réseau (à compter de juin 2021) avec deux séminaires du réseau des professionnels d'accueil en juillet et septembre. Construction d'un support de présentation des membres du réseau en cours (publics cibles, offres de services et modalités d'accueil) et réflexion sur un outil numérique de mise en liens continue des membres du réseau pour l'aide à l'orientation.

#### Maison France Service (MFS)

Les Maisons France Service permettent de répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons France Service articulent présence humaine et outils numériques.

Le département compte 20 MFS déployées sur tout le territoire. Un projet de bus itinérant Maison France Service est en cours d'instruction.

Une mission d'animation du réseau a été confiée par la Préfecture à la fédération Familles Rurales fin 2021.





## ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT DE PRATIQUES

### Le Plan de Formation des travailleurs sociaux

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté recouvre plusieurs ambitions qui impliquent directement le travail social et supposent le concours actif des travailleurs sociaux dont le rôle a évolué fortement avec l'émergence de nouvelles formes de pauvreté, le recentrage sur l'accompagnement des parcours de vie, l'aller-vers, la nécessité d'améliorer l'accès aux droits et au numérique. La revalorisation du travail social et le développement de la formation continue des professionnels de l'action sociale est un objectif fort de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Elle vise à mieux les accompagner dans l'évolution et le renforcement de certaines pratiques.

Dans le cadre de la CALPAE, le Conseil départemental a fait le choix de cibler 4 thématiques prioritaires : travail social collectif et développement social, travail social et numérique, la démarche « Aller vers », et travail social et territoires.

Le Conseil départemental a bénéficié d'une enveloppe fléchée « formation des travailleurs sociaux » de 40 000 € au titre de l'avenant 2020 et de 50 000 € au titre de celui de 2021.

L'ambition est de former environ 200 travailleurs sociaux avec certaines thématiques ouvertes à des partenaires extérieurs en vue d'impulser une culture commune, faciliter l'interconnaissance, le décroisement et la mobilisation autour de projets partagés, dans une logique de coopération.



### FRANCE RELANCE

- Financement de l'association Accueil Écoute Solidarité Logement à Decazeville : action en faveur de l'accès aux droits avec l'aménagement des locaux de l'association pour développer l'accueil des publics : 40 000 € ;
- 11 subventions ont été attribuées à des associations, organismes ou collectivités pour un montant total de près de 70 000 € pour financer des équipements pour des jardins partagés. 2 projets sont situés sur les QPV d'Onet le Château et de Villefranche-de-Rouergue ;
- 15 subventions ont été attribuées pour un montant total de 217 000 € à des associations ou des entreprises pour favoriser des investissements afin de favoriser la mise à disposition d'une alimentation locale et de qualité à des populations fragilisées. Un projet à destination des restaurants du cœur a permis l'achat d'un camion pour transporter les denrées.

Le Fonds Départemental de la Vie Associative (FDVA) a permis en 2021 de financer 114 projets dont 17 relèvent du secteur social et 1 est en faveur de l'accès aux droits.

## **Axe 4 : Lutter contre les inégalités sociales de santé**

### **L'accès aux soins**

Le plan régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), constitue pour l'ARS la feuille de route pour permettre aux personnes les plus éloignées de notre système de santé d'y accéder.

Le PRAPS s'appuie sur la coordination des partenaires pour répondre à une logique de territorialisation. Les priorités d'actions sont déclinées à l'échelle départementale et font l'objet d'un suivi et d'une animation départementale par l'ARS. Elles s'inscrivent dans cette orientation stratégique qu'est la lutte contre les inégalités de santé.

### **Renforcement des dispositifs médico-sociaux (personnes précaires)**

- Dispositifs d'hébergement temporaire et de soins pour personnes sans domicile dont la pathologie ne relève pas d'une prise en charge hospitalière : 4 lits halte soin santé (LHSS) à Millau et 2 à Rodez et 6 places en appartements de coordination thérapeutique (ACT) à Villefranche-de-Rouergue ;
- Addictologie : De nouvelles mesures sont déployées pour une meilleure prise en charge addictologique des personnes usagères de substances psychoactives résidant en établissements d'hébergement social en soutenant des interventions de proximité : mise en place de 2 consultations avancées (aller vers) de CSAPA (ANPAA12) et d'interventions d'équipes mobiles de CAARUD (Village 12) dans les établissements d'hébergement social.

Il s'agit de favoriser un parcours adapté pour la personne, d'éviter la mise en échec de l'hébergement du fait d'une problématique d'addictions, d'éviter les ruptures d'accompagnement et de soins addictologiques pendant la période d'hébergement et en aval.

**Amélioration de la prise en charge financière des soins** avec le 100 % santé, et de la complémentaire santé solidaire.

### **ALLER VERS**

- Les permanences d'accès aux soins de santé, (PASS) dispositifs de prise en charge médico-sociale pour les personnes en situation de précarité sociale sont déployées sur les hôpitaux du département (création de celle de Decazeville en 2020). Elles ont pour mission de leur faciliter l'accès au système de santé et d'accompagner les personnes dans les démarches.

Les PASS de Rodez et de Villefranche-de-Rouergue assurent une permanence sociale au sein des accueils de jour.

En 2021 : Une PASS hors les murs à Rodez avec une consultation médicale à l'accueil de jour. Le médecin participe également aux maraudes.

- Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) : Mise en place d'une EMPP portée par le CHS Sainte-Marie fin 2021 dont la mission est d'aller vers les publics quel que soit le lieu où leurs besoins sont repérés afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et la nature des besoins, l'orientation à l'accès au dispositif de soins lorsqu'il est nécessaire ; et d'assurer une fonction d'interface entre les équipes de psychiatrie et les acteurs de première ligne accueillant ces publics. Financement de l'ARS ;
- En 2021, l'Appel à Projet « action des groupes de travail et des acteurs » porté par le commissaire à la lutte contre la pauvreté afin de soutenir l'action des associations sur les territoires a permis de financer le projet de l'Udaf 12 qui propose d'expérimenter un dispositif d'accompagnement pour 3 jeunes de 18 à 25 ans en situation de

précarité et de rupture familiale, porteurs de troubles du spectre de l'autisme :  
30 000 € (mise en place second semestre 2022).

### **MAISON DES ADOLESCENTS (MDA)**

La MDA de l'Aveyron a ouvert ses portes en octobre 2021. Située à Rodez, elle a cependant une vocation départementale. Il s'agit d'une structure pluridisciplinaire qui offre un espace d'accueil inconditionnel, neutre, ouvert et non stigmatisant pour les jeunes de 11 à 25 ans, ainsi que pour leurs proches. Le dispositif propose également un accompagnement médico-psychologique, somatique, social et éducatif. Elle vient en appui et en complémentarité des dispositifs et acteurs présents dans les territoires. Elle est financée par l'ARS.



## **Axe 5 : Mieux accompagner vers l'activité pour sortir de la pauvreté**

### **Orienter et accompagner rapidement les allocataires du RSA (action relevant de la CALPAE)**

Les travaux engagés départs 2020 ont permis de mettre en œuvre au 1er avril 2021 la procédure d'orientation des bénéficiaires du RSA en 30 jours maximum et proposer un 1er rendez-vous d'accompagnement dans les 15 jours.

La procédure d'orientation s'appuie sur la mise en place des transferts de flux quotidiens de données sur les nouveaux entrants dans le dispositif entre la CAF et le Département. Après un test de 3 mois sur le territoire de Villefranche-de-Rouergue / Decazeville, le dispositif a été déployé à l'échelle départementale pour une généralisation de la procédure au 1er avril 2021.

Les premiers indicateurs sur l'année 2021 traduisent la montée en charge progressive de la nouvelle procédure, sur le dernier trimestre 2021 75 % à 80 % des bénéficiaires du RSA sont dorénavant orientés en moins de 30 jours.

Le recueil de ces données et indicateurs vont permettre de développer une démarche qualité et d'amélioration continue afin de fixer les objectifs à atteindre en termes de délais d'orientation, et de suivi au sein des équipes de terrain.

Concernant l'objectif du 1er rendez-vous d'accompagnement en mois de 15 jours, l'ensemble des partenaires de l'insertion sociale et socioprofessionnelle ont été mobilisés et les conventions de partenariat adaptées. Un outil de prise de rendez-vous en ligne partagé, « Rendez-vous solidarité », a été déployé fin 2020 – début 2021, sur les 6 Maisons de Solidarités du Département et les partenaires qui ont le statut de référent unique : proposer plus rapidement et plus facilement les rendez-vous aux usagers lors de l'entretien d'orientation. Il permet également des rappels SMS aux bénéficiaires.

Au 31/12/2021, l'Aveyron compte 4 293 foyers bénéficiaires du RSA, ce qui représente 9 386 personnes couvertes (adultes et enfants), dont 4 957 personnes en démarche d'insertion sociale ou professionnelle.

### **Offre d'insertion et offre d'accompagnement (action relevant de la CALPAE)**

L'accompagnement des allocataires du RSA en recherche d'emploi ou dans une démarche de création d'entreprise s'effectue dans le cadre de la garantie d'activité. Ce dispositif est décliné de plusieurs manières, par le Département:

- Accompagnement des bénéficiaires du RSA qui s'engagent dans un projet de création d'entreprise, et fait appel à des partenaires spécialisés, notamment BGE et Talenvies. En 2021 390 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés et 51 sont sortis du dispositif RSA en vivant de leur activité.
- Accompagnement des bénéficiaires du RSA qui sont en recherche d'emploi en partenariat avec les 8 Espaces Emploi Formation du département ainsi que l'association Talenvies. Sur l'année 2021 ce sont 457 bénéficiaires du RSA qui ont été accompagnés dans leur démarche de recherche d'emploi et 157 d'entre eux sont sortis du RSA en reprenant une activité salariée.

Globalement, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire COVID puis la crise économique, ce dispositif Garantie d'activité a été intensifiée et a permis au total à 208 allocataires du RSA de sortir du dispositif en 2021 contre 138 l'année précédente.

En 2021, l'objectif était de proposer 847 places d'accompagnement, ce sont finalement 1 036 allocataires du RSA qui ont été accompagnés, 563 d'entre eux étant encore en accompagnement au 31/12/2021.

Enfin, l'accompagnement global des bénéficiaires du RSA par Pôle Emploi a représenté 430 places conventionnées en 2020, 430 places en 2021.

### Étude sur les nouveaux entrants dans le RSA (action relevant de la CALPAE)

L'étude a pour objectif d'analyser les profils des nouveaux bénéficiaires du RSA, et (2020 et 2021), de comprendre les différents types de parcours en amont de l'entrée dans le RSA (personnel, professionnel, accompagnement...); et d'identifier des actions de prévention à mettre en place pour ces nouveaux entrants.

Des réunions territorialisées auprès des acteurs de l'insertion professionnelle, un recueil auprès des nouveaux entrants dans le dispositif RSA, ainsi que des ateliers associant les partenaires de l'insertion ont été réalisés afin de produire un programme concerté de prévention d'entrée dans le RSA. L'action sera finalisée début 2022. L'enjeu est de mieux comprendre le phénomène et être proactif sur les leviers d'insertion vers l'emploi.

### L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) : un levier pour renforcer l'insertion

Le département compte 18 structures IAE dont 2 créations en 2021 : 1 chantier d'insertion (Station A à Rodez) et une entreprise d'insertion à Cransac.

Pour 2022, 4 projets sont en cours dont 1 chantier d'insertion à Decazeville (étude de faisabilité en partie financée dans le cadre de la CALPAE).

300 ETP sont conventionnés au titre de l'IAE toutes structures confondues ce qui représente près de 2 500 000 € d'aides au poste.

### Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)

La création du SPIE a pour ambition de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles pour s'insérer sur le marché du travail.

Le département de l'Aveyron s'est positionné en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le gouvernement en décembre 2020 et a été retenu en mai 2021.

Pilote du projet, avec le soutien de Pôle Emploi, le Département a œuvré pour constituer un consortium qui réunit 31 partenaires de l'insertion et de l'emploi.

Un protocole de mise en œuvre du SPIE a été établi en juin 2021 par le Département, Pôle Emploi, la CAF et l'Etat. Ce document est la base de déploiement du SPIE en Aveyron.

Ce protocole a été présenté lors de la séance d'installation du SPIE le 10 novembre 2021, une chargée de projet a été recrutée pour conduire les travaux. Une équipe d'animation s'est constituée et les travaux autour de 3 axes se sont engagés en février 2022.

Les 3 axes de travaux sont :

- La connaissance du public et de l'offre d'insertion ;
- La stratégie de parcours d'insertion ;
- La coordination des acteurs de l'insertion.

L'équipe d'animation qui comprend des représentants des institutions et des acteurs associatifs de l'insertion se réunit régulièrement dans une logique de co-construction pour assurer l'animation, l'organisation du SPIE et être force de proposition. Les travaux seront présentés aux membres du consortium à l'automne 2022.

Le budget global pour le déploiement du SPIE est arrêté à 320 000 € (220 000 € pour le financement du chargé de projet et le fonctionnement de l'équipe d'animation, et 100 000 € pour le développement de solutions informatiques et numériques).

### Des actions relevant de la politique de la ville en matière d'insertion et d'emploi

Des actions en faveur de l'insertion des jeunes par l'emploi et la formation ont été menées sur les 2 quartiers relevant de la politique de la ville : Onet-le-Château et Villefranche-de-Rouergue : « Les pique-niques de l'emploi et de la formation » en 2020 et « Les petits déjeuners de l'emploi et de l'apprentissage » en 2021. Les jeunes conviés ont pu rencontrer les acteurs du secteur et les potentiels futurs employeurs.



#### France Relance

Financement d'une action d'insertion sociale et professionnelles, portée par Le jardin du Chayran à Millau : création d'un espace mutualisé entre les secteurs de l'activité économique et de l'hébergement logement sur le bassin millavois : 19 800 € en 2021 et 16 100 € en 2022).

### LEVER LES FREINS A LA MOBILITÉ

Afin de favoriser l'insertion des publics les plus en difficulté et répondre aux besoins locaux, diverses actions sont menées (différents opérateurs et plusieurs financements) autour de la mobilité.

Le Conseil départemental a mené une action (2019-2021 et en partie financée par la CALPAE) portant sur l'accompagnement à la mobilité des bénéficiaires du RSA (4 opérateurs conventionnés sur différents points du département : 170 accompagnements en 2020 et 210 fixés pour 2021).

Cette action a été rattachée à la nouvelle action socle introduite dans les CALPAE 2021 « Mobilité des personnes en insertion » avec un abondement supplémentaire de l'État. Action reconduite en 2022.

Cependant une réflexion sur la mobilité des publics en insertion ou demandeurs d'emploi sera menée de façon plus élargie avec les différents acteurs concernés afin d'envisager une structuration de l'offre (diversifiée et mieux adaptée) permettant de répondre aux spécificités des territoires. La réflexion sur l'opportunité de créer une plateforme de mobilité solidaire s'inscrit dans ce contexte et permettra de questionner tant l'existant que la nécessité d'organiser d'une réponse coordonnée et multipartenariale.

